

[Texte]

I carry this morning that Mr. Asselin is the Minister of CIDA and what he says, that is it. But we have to believe otherwise now.

Second, and not least, we are a little bit distressed by the Minister's statements, and I choose only three examples: at the United Nations, at The Empire Club of Canada and at *l'Association de la Presse interaméricaine* on October 17, 1979.

We are under the impression, and I must say I am under the impression that the Minister has two sets of speech writers: one from the department—departmental people—and one from her own office, which do not seem to match with each other. Depending where the Minister is, she chooses either an official from her office or she chooses . . . For those who have followed her over the years, we could follow easily that what was said at certain places must have been written by officers of the department and what is, to me, rather controversial, like at The Empire Club of Canada, has been written or has been thought by the Minister herself. I would like the Minister to tell us where she personally stands when she says at the United Nations:

we have to understand that there are three main . . .
tout d'abord, page 3 en français:

J'aimerais parler de ce qui vient en premier lieu à l'esprit lorsque l'on parle des droits de la personne, les droits politiques. Je pense ici à la liberté de parole et d'association.

Et le second naturellement . . . l'absence de discrimination raciale, le droit à la sécurité, le droit au gîte, à la nourriture, etc . . .

Mais c'est le premier aspect ici qui nous trouble un peu, lorsqu'elle dit qu'il doit y avoir une liberté de parole et d'association.

We entirely agree with the Minister on this statement but where we seem to go on a grey area is when she arrives at The Empire Club of Canada and she almost a tapé sur les doigts de ceux qui . . . who dare not think like us, they had better be prepared to pay the price—some of my colleagues will elaborate on that later on—unless you think like me, you will be part of a program, but if you dare not to think like me, you may have to pay the consequences. We do not have to repeat the speech of Pakistan . . .

So, as of now, the first point is, who speaks for the Minister in external aid? Is it Mr. Asselin, and what is his degree of authority, because he is going to be here on Thursday.

• 1005

The second point is that I would like the Minister to reconcile at least some doubt that I have in my mind. I have great admiration for the Minister's willingness to put forward in front of Canadian people their responsibility to the world, but I must admit, there again, is the Minister ready to put forward a new idea of sharing with those who have not? When you read the speech by Minister Crosbie at the International Monetary Fund, I must admit makes me a bit worried that the

[Traduction]

je pourrai vous citer ce matin s'il le faut, on nous a fait croire que M. Asselin est le ministre responsable de l'ACDI, en fait c'est ce qu'il dit. Mais il faut croire autrement à présent.

Deuxièmement, il faut l'avouer, nous sommes quelque peu angoissés par les dernières déclarations du ministre. Je ne cite que trois exemples: primo aux Nations Unies, au *Empire Club du Canada* et à l'Association de la presse interaméricaine le 17 octobre 1979.

On a l'impression, et moi-même j'ai l'impression, que le ministre a deux groupes de rédacteurs de discours: un qui vient du ministère, et un qui vient de son propre bureau, et les deux ne semblent pas s'accorder. Le ministre semble choisir ses discours selon l'endroit . . . Pour ceux d'entre nous qui la connaissent et qui l'ont suivie au cours des années, nous pouvons facilement déceler quels sont les mots qui ont été écrits par les fonctionnaires du ministère et quelles sont les idées, plus controversées, telles que celles exprimées au *Empire Club* qui ont été écrites par quelqu'un du bureau du ministre ou par le ministre même. J'aimerais savoir où le ministre en est vraiment lorsqu'elle nous dit aux Nations Unies:

nous devons comprendre qu'il y a trois . . .
First, on page 3 in the French text:

I would like to talk about what first comes to mind when we talk about human rights, political rights. And I am referring here to freedom of speech and association.

And the second naturally . . ., the absence of racial discrimination, the right to security, the right to lodging, and food, et cetera . . .

But it is the first aspect that troubles us somewhat, when she says that we should have freedom of speech and association.

Nous sommes entièrement d'accord avec le ministre sur cette déclaration, mais elle semble brouiller un peu la question lorsqu'elle arrive au *Empire Club du Canada* et qu'elle se met presque to launch a frontal attack against those qui osent penser différemment . . . il vaut mieux qu'ils se préparent à payer le prix . . . quelques-uns de mes collègues en parleront plus longtemps tout à l'heure. Le ministre disait: Si vous pensez comme moi vous participerez au programme, sinon vous aurez à payer les conséquences. Nous n'avons pas besoin de répéter le discours du Pakistan . . .

Donc, pour revenir à mon premier point, qui est le ministre responsable de l'aide à l'étranger? Est-ce que c'est M. Asselin? Quel est son degré d'autorité, car c'est lui qui va comparaître devant notre Comité jeudi prochain?

Deuxièmement, j'aimerais que le ministre dissipe certains doutes. D'une part, j'admire l'empressement avec lequel le ministre précise aux Canadiens quelles sont leurs responsabilités vis-à-vis le reste du monde, mais je me demande si par là le ministre veut dire qu'elle va mettre de l'avant de nouvelles propositions sur la façon de mieux partager ce que nous avons avec ceux qui ont si peu? J'avoue que le discours prononcé par le ministre Crosbie lors de la réunion du Fonds monétaire